



18, rue Belle Vue
67250 Stundwiller

Ministère de l'Écologie,
du Développement durable,
des Transports et du Logement

Strasbourg, le 2 mars 2011

Objet : Contribution au Schéma National des Infrastructures de Transport (SNIT)

Madame la Ministre,

Echo Genèse, jeune association de protection de l'environnement fondée par un collectif d'étudiants, a récemment pris connaissance de l'avant projet du SNIT. Après étude des documents, nous souhaitons réagir sur la mention du projet autoroutier du Grand Contournement Ouest de Strasbourg (GCO), comme "nécessaire continuité de l'action publique" (p.170). A la vue des éléments de plus en plus nombreux qui remettent en cause le dossier, nous ne pouvons accepter l'affirmation selon laquelle le débat d'opportunité n'aurait plus lieu d'être.

D'une manière générale, le SNIT insiste sur plusieurs points :

- **la cohérence avec le Grenelle de l'Environnement**

Cependant, le GCO fait partie des projets autoroutiers supposés être suspendus par le Grenelle mais débloqués par le plan de relance du gouvernement. Le message nous paraît aller à l'encontre des objectifs du SNIT. Il nous paraît inquiétant que l'on donne ici la priorité à des modes de transports qui sont parmi les plus polluants pour relancer l'économie, sans volonté de réétudier l'opportunité du projet en prenant en compte lesdits objectifs. Sans y revenir en détail, les alternatives proposées relanceraient tout autant l'économie.

- **l'importance des alternatives à la route et à l'aérien**

Cependant, une expertise indépendante réalisée par le bureau d'étude TTK avait défini plusieurs scénarios prenant en compte le GCO, les transports en commun et l'aménagement de l'existant. Le GCO y figure comme la plus mauvaise des solutions au désengorgement de Strasbourg. Les alternatives proposées ont simplement été "mises de côté" par les décideurs.

Si les projets de transports en commun au sein de la CUS (Communauté Urbaine de Strasbourg) sont à saluer, nous regrettons qu'ils ne puissent répondre aux problèmes d'engorgement de l'agglomération.

- **la priorité renforcée à la modernisation et à l'optimisation des infrastructures existantes avant le développement de nouvelles**

Cependant, paradoxalement, la priorité est donnée au GCO et non à l'optimisation des infrastructures existantes (réaménagement de l'A35 notamment). Empêcher l'émergence de solutions efficaces nous paraît particulièrement vicieux de la part des décideurs qui, en maintenant les usagers dans une situation critique (engorgement), tentent de faire passer le GCO comme la "solution miracle" alors que celui-ci a été déclaré officiellement inefficace contre les bouchons.

- **La cohérence avec la préservation de la biodiversité, des espaces naturels et agricoles**

Cependant, le GCO détruirait à lui seul 400 ha des meilleures terres d'Alsace. Il menacerait la survie de plusieurs espèces, dont la dernière population de Grand hamster (*Cricetus cricetus*) présente en France (classé "en danger" sur la liste rouge des espèces menacées et protégé au niveau européen). En tant qu'indicateur de l'état de la biodiversité, sa disparition serait alarmante.

- **L'incitation au changement de comportement**

Cependant, l'incitation au changement de comportement nous paraît ici illusoire dans la mesure où la construction du GCO (avant même les alternatives) confortera sans aucun doute l'utilisation du transport par camions et celle de la voiture individuelle. Les études officielles prévoient clairement un risque d'induction du trafic lié au GCO. Comment alors contribuer à la diminution de 20% des gaz à effet de serre d'ici 2020 ?

Au nom des nombreux jeunes qui nous soutiennent, nous refusons d'être mis devant le fait accompli et demandons à ce que le GCO soit remis en question dans le cadre des modalités du SNIT. Dans la mesure où l'opportunité du GCO n'a toujours pas été démontrée, la "nécessaire continuité de l'action publique" ne nous paraît pas recevable. Le ministère réexaminant actuellement le dossier, un réel débat est indispensable.

En espérant que cette contribution retiendra votre attention, nous vous prions de recevoir, Madame la Ministre, nos meilleures salutations.

La Direction d'Echo Genèse